

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11 N° de publication : **2 919 111**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : **07 05153**

51 Int Cl<sup>8</sup> : *H 01 L 21/768 (2006.01), H 01 L 23/532, B 82 B 3/00*

12 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1**

22 Date de dépôt : 17.07.07.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 23.01.09 Bulletin 09/04.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : *COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE Etablissement public à caractère industriel et commercial — FR.*

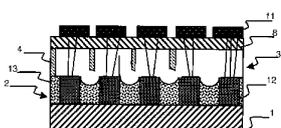
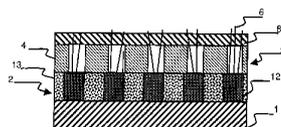
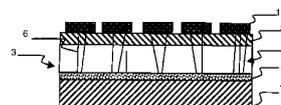
72 Inventeur(s) : *GAILLARD FREDERIC-XAVIER et  
COIFFIC JEAN-CHRISTOPHE.*

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : *CABINET HECKE.*

54 **PROCEDE DE FABRICATION D'UNE CONNEXION ELECTRIQUE A BASE DE NANOTUBES ET AYANT DES CAVITES D'AIR.**

57 Une couche cible (3), avec des orifices, est formée sur une couche conductrice inférieure (2). Dans les orifices, sont formés des nanotubes (6), à partir de la couche conductrice inférieure (2). Une couche d'isolation (8) plane est ensuite déposée sur la couche cible (3), les nanotubes (6) traversant la couche d'isolation. Des cavités d'air (10) sont ensuite formées par dégradation sélective de la couche cible (3). L'agent de dégradation et/ou les sous-produits de dégradation utilisent les parois et les orifices centraux des nanotubes (6) pour passer entre la couche cible (3) et l'extérieur. Après dégradation, la couche conductrice supérieure (11) est formée sur la couche d'isolation (8). Les nanotubes (6) relient alors électriquement les couches conductrices (2, 11).



**FR 2 919 111 - A1**



## **Procédé de fabrication d'une connexion électrique à base de nanotubes et ayant des cavités d'air.**

5

### **Domaine technique de l'invention**

L'invention est relative à un procédé de fabrication d'une connexion électrique à base de nanotubes, entre deux couches conductrices, respectivement inférieure et supérieure, séparées par une couche cible, 10 procédé comportant successivement:

- la formation de la couche cible sur la couche conductrice inférieure,
- la formation dans la couche cible d'au moins un orifice comportant un fond,
- 15 - la croissance des nanotubes dans ledit orifice,
- la formation de la couche conductrice supérieure, reliée électriquement à la couche conductrice inférieure par les nanotubes,

### **État de la technique**

 20

De nos jours, les circuits électroniques intégrés présentent une proportion non négligeable d'éléments métalliques. Ces derniers peuvent être utilisés en tant qu'éléments d'interconnexion, antennes, bobines ou inductances. 25 Avec la réduction des distances séparant les couches métalliques, les couplages électrostatiques ou électromagnétiques augmentent entre ces éléments, ce qui a pour effet de modifier leur comportement électrique. D'une manière générale, ces couplages électrostatiques sont modélisés par l'apparition d'au moins une capacité parasite entre les éléments métalliques. 30 La réduction du couplage passe par une diminution de la permittivité diélectrique du matériau se trouvant entre les éléments métalliques.

Pour les générations actuelles de circuits intégrés, l'utilisation de matériaux diélectriques à faible permittivité (de l'ordre de 2,3 à 2,7) est compatible avec les performances visées. Ces diélectriques à faible permittivité remplacent  
5 avantageusement les oxydes de silicium. Cependant, pour les générations technologiques à venir (nœuds inférieurs à 32nm), les besoins en performance sont nettement supérieurs à la faible amélioration de la permittivité actuellement mesurée sur les matériaux massifs déposés. L'utilisation de cavités d'air (« Air Gap » en anglais) dans les structures  
10 d'interconnexion semble aujourd'hui inévitable. Avec de telles architectures, les cavités d'air présentes entre les lignes de conducteurs apportent des permittivités égales à 1.

Actuellement, une voie possible pour la fabrication de ces cavités est  
15 l'utilisation d'un dépôt non-conforme de diélectrique sur des couches d'interlignes de matériau métallique. Cette approche, décrite par Gosset et al. (« General review of issues and perspectives for advanced copper interconnections using air gap as ultra-low K material », Proceeding of the IEEE, 2003, International Interconnect Technology Conference (2003) 65),  
20 permet d'obtenir, sous certaines conditions de fabrication et avec un surplus d'étapes technologiques complexes et coûteuses, les cavités recherchées.

Une autre solution envisagée consiste à intégrer un matériau sacrificiel entre les motifs en matériau métallique, formant ainsi le niveau intermétallique. Ce  
25 matériau réagit après son intégration au moyen de divers procédés physico-chimiques, (par exemple par recuit thermique, traitement par rayonnement UV (« Benefits and Trade-offs in Multi-Level Air Gap Integration », Spring MRS San Diego, avril 2006), ou attaque chimique (brevet US7172980). De cette manière, il est possible de réaliser en totalité ou en partie, l'intégration  
30 des niveaux d'interconnexions avec le matériau sacrificiel, puis de former les cavités d'air. Cependant, cette approche limite fortement l'étendue des

matériaux utilisables lors de l'intégration. Le matériau sacrificiel, qui doit laisser place à la cavité, doit en effet être compatible avec la technologie des semi-conducteurs, être dégradable et, tout comme son retrait, les procédés physico-chimiques utilisés ne doivent pas détériorer les dispositifs électroniques déjà intégrés (transistors CMOS, capacités...). De même, les matériaux jouxtant le matériau sacrificiel doivent présenter une tenue à ces procédés physico-chimiques, afin de ne pas s'altérer, mais certains de ces matériaux doivent permettre la dégradation et le retrait du matériau sacrificiel en étant, par exemple, perméables aux multiples processus chimiques.

10

Par ailleurs, les nanotubes de carbone font actuellement l'objet d'un effort important de recherche car leur structure cylindrique monoatomique leur confère des propriétés exceptionnelles à l'échelle nanométrique. Une application prometteuse consiste à utiliser les nanotubes dans les interconnexions, notamment dans l'industrie de la microélectronique, comme décrit par Nihei et al. (« Electrical Properties of Carbon nanotube Bundles for Future Via Interconnects » Japanese Journal of Applied Physics Vol. 44 N°4A, 2005 pp1626-1628). Ces interconnexions sont constituées par deux lignes de métal conductrices, actuellement en cuivre, situées l'une au-dessus de l'autre, formant ainsi deux niveaux métalliques reliés par des ponts conducteurs appelés vias.

20

Pour supporter les contraintes imposées par la réduction des dimensions ajoutée à une complexification des paramètres d'intégration, il est envisagé d'utiliser des nanotubes de carbone comme fils nanométriques métalliques pour les interconnexions. Ceux-ci possèdent en effet des propriétés intrinsèques très intéressantes par rapport au cuivre. Une intégration de nanotubes de carbone dans une interconnexion microélectronique est décrite dans le document US-A-2003/0179559, dans lequel des nanotubes relient deux couches en matériaux conducteurs.

30

## Objet de l'invention

5 L'objet de l'invention a pour but un procédé visant à pallier les inconvénients précités, plus particulièrement un procédé de fabrication moins complexe et moins coûteux.

10 Selon l'invention, ce but est atteint par le fait que le procédé comporte, entre la croissance des nanotubes et la formation de la couche conductrice supérieure,

- le dépôt d'une couche d'isolation plane, traversée par les nanotubes,
  - la dégradation sélective de la couche cible, en matériau dégradable, les nanotubes, à parois poreuses, constituant des passages entre la
- 15 couche cible et l'extérieur pour un agent de dégradation et/ou des sous-produits de dégradation formés pendant ladite dégradation sélective.

## 20 Description sommaire des dessins

D'autres avantages et caractéristiques ressortiront plus clairement de la description qui va suivre de modes particuliers de réalisation de l'invention donnés à titre d'exemples non limitatifs et représentés aux dessins annexés,

25 dans lesquels :

- Les figures 1 à 4 représentent les étapes successives d'un premier mode de réalisation du procédé selon l'invention.
  - Les figures 5 et 6 représentent les étapes successives d'un deuxième
- 30 mode de réalisation du procédé selon l'invention.

- Les figures 7 et 8 représentent diverses étapes d'un troisième mode de réalisation du procédé selon l'invention.

## 5 Description de modes de réalisation particuliers de l'invention

Dans un premier mode de réalisation, illustré sur la figure 1, une couche cible 3 est réalisée sur une couche conductrice inférieure 2, elle-même déposée sur un substrat 1. Dans ce mode particulier de réalisation, la couche cible 3 est uniquement composée d'un matériau dégradable 4. Cependant, la couche cible 3 peut être formée de plusieurs matériaux dégradables ayant des agents de dégradation différents et peut comporter au moins un matériau non dégradable. Le matériau dégradable 4 est, par exemple, de la silice ( $\text{SiO}_2$ ), qui peut être dégradé par attaque chimique, ou un polymère thermiquement dégradable, tel que du polyméthylméthacrylate ou de l'alpha-terpinène. La couche cible 3 est ensuite structurée par toute technique adaptée, par exemple par photolithographie et gravure afin de former des orifices 5. Ainsi, le fond de l'orifice 5 est formé par des zones prédéterminées, libres, de la couche conductrice inférieure 2. Les parois latérales des orifices 5 sont formées par le matériau dégradable 4.

Des nanotubes 6 sont ensuite formés, à partir de la couche conductrice inférieure 2, à l'intérieur des orifices 5, par tout procédé connu, par exemple par voie catalytique, par décharge électrique à haute température ou par ablation laser. Les nanotubes 6 présentent alors une extrémité en contact avec la couche conductrice inférieure 2.

Comme illustré à la figure 1, une couche de catalyseur 7, permettant la croissance des nanotubes 6, est avantageusement formée dans le fond des orifices 5. Le catalyseur 7 est par exemple en Co, Ni, Fe, Al,  $\text{Al}_2\text{O}_3$ ,  $\text{Fe}_2\text{O}_3$ , Mo. Il peut également être réalisé par un dépôt auto-positionné et est alors,

par exemple, en CoWP, CoWP/B, NiMoP, NiMoB, leurs oxydes ou leurs alliages. Le catalyseur 7 peut être déposé sous forme d'agrégats ou peut être composé de multicouches de différents catalyseurs. Dans certains cas de figure, le catalyseur 7 peut être précédé du dépôt d'une couche barrière et/ou d'une couche d'accroche dans le fond des orifices 5.

Les nanotubes 6 sont, par exemple, des nanotubes de carbone et sont, préférentiellement de forme cylindrique creuse. Les nanotubes 6 ne sont pas forcément strictement verticaux et peuvent également être tordus. La majorité des nanotubes 6 est sensiblement perpendiculaire à la surface du substrat 1 sur lequel ils sont formés.

Dans le cas de nanotubes 6 de carbone, la croissance des nanotubes peut être réalisée par toute technique adaptée, par exemple par dépôt chimique en phase vapeur CVD, dépôt chimique en phase vapeur assisté par plasma PECVD, résonance électron cyclotron (« Electron Cyclotron Resonance ») PECVD, dépôt chimique en phase vapeur avec filament à chaud, dépôt chimique en phase vapeur assisté laser... Préférentiellement, une technique permettant la croissance de nanotubes 6 de carbone à partir d'un catalyseur et à une température inférieure à 900°C est utilisée. Les gaz employés lors de la formation de nanotubes de carbone peuvent être du CO, C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, Fe(C<sub>5</sub>H<sub>5</sub>)<sub>2</sub>, du xylène, des métallocènes, les alcools à l'état gazeux et tous les gaz carbonés, H<sub>2</sub>, NH<sub>3</sub>, H<sub>2</sub>O, O<sub>2</sub> ou un mélange de ces gaz. Le carbone peut également être apporté grâce à une sole en graphite, bombardée par un plasma.

Comme illustré sur la figure 2, une couche d'isolation 8, sensiblement plane, est ensuite déposée sur la couche cible 3 et les nanotubes 6. Le dépôt de la couche d'isolation 8 est avantageusement de type non-conforme. De cette manière, la couche 8 n'enrobe pas complètement les motifs en couche cible 3 et les nanotubes 6 mais forme un film continu sensiblement horizontal et

uniforme, formant ainsi des cavités d'air en refermant les orifices 5. Le procédé de dépôt de la couche 8 est classique car il est couramment utilisé pour former des couches isolantes dans des structures d'interconnexion. La couche d'isolation 8 peut présenter une certaine tenue mécanique afin de  
5 permettre le maintien des nanotubes 6 ou de la structure sur laquelle la couche 8 est déposée.

Selon les conditions de dépôt de la couche d'isolation 8, les nanotubes 6 peuvent alors présenter ou non une extrémité libre, c'est-à-dire une extrémité  
10 non enrobée par la couche d'isolation 8. Dans le cas où la majorité des nanotubes 6 ne traverse pas, de part en part, la couche d'isolation 8, une étape supplémentaire (non représentée) est nécessaire pour libérer l'extrémité supérieure des nanotubes 6. La majorité des nanotubes traverse  
15 alors la couche d'isolation 8 et constitue des passages entre la couche cible 3 ou la couche conductrice inférieure 2 et l'extérieur. Cette étape supplémentaire est réalisée par tout moyen connu et peut être, par exemple, constituée par un polissage mécano-chimique, une gravure par plasma ou une gravure par voie humide, qui élimine spécifiquement la couche d'isolation 8.

20 La couche d'isolation 8 est, préférentiellement, suffisamment rigide (suffisamment dense et avec un module d'Young approprié) pour ne pas se déformer, ou peu se déformer, une fois que les cavités d'air sont formées dans la couche cible 3. Avantageusement, des éléments de support (non représentés) sont intégrés dans la structure, afin d'accroître la tenue  
25 mécanique. De même, la couche d'isolation 8 est choisie de façon à ne pas être attaquée lors du processus de dégradation du matériau dégradable 4. La couche 8 est, préférentiellement, imperméable à l'agent d'attaque chimique utilisée pour dégrader le matériau 5 ainsi qu'aux sous-produits de  
30 dégradation. Avantageusement, la couche d'isolation 8 est en matériau diélectrique et, encore plus avantageusement, en matériau diélectrique à

faible constante diélectrique (de l'ordre de 2 à 5). Cette couche d'isolation 8 a une épaisseur typiquement dans la gamme 20-500nm.

5 Avantageusement, la couche d'isolation 8 est de type Méthylsilésquioxane et plus particulièrement en matériau BD1® commercialisée par la société Applied Materials.

10 L'ensemble ainsi formé est soumis à des agents de dégradation du matériau dégradable 4. Cette dégradation peut être réalisée par tout procédé connu, par exemple par un procédé thermique, par rayonnement (par exemple rayonnement ultraviolet) ou par tout phénomène ondulatoire approprié ou par attaque chimique par un agent sous forme liquide ou gazeux.

15 Comme illustré sur la figure 3, dans le cas d'une attaque chimique par un agent 9 sous forme liquide, l'agent peut, par exemple, être disposé sous forme d'une solution sur la couche d'isolation 8. L'agent peut alors, à travers les nanotubes 6 traverser la couche d'isolation 8, puis, en traversant les parois poreuses des nanotubes, parvenir dans les orifices 5 et dégrader le matériau sacrificiel 4. L'agent 9 peut également traverser la couche  
20 d'isolation 8 le long des parois externes des nanotubes 6 dans le cas où ces derniers ne sont pas parfaitement jointifs avec la couche d'encapsulation 8. Les nanotubes, ayant des parois poreuses aux agents chimiques et aux sous-produits de réaction, constituent ainsi des passages pour le liquide ou le gaz entre la couche cible 3 et l'extérieur. La formation de nanotubes  
25 destinés à servir de passage à un gaz ou à un liquide dans le domaine de la biologie a notamment été décrite dans l'article « Enhanced flow in carbone nanotubes » Nature, 438 (2005), p.44. Cependant cet article ne mentionne pas les pertes de fluide dues à la porosité des parois latérales et les pertes le long des parois.

Les caractéristiques des nanotubes 6, en particulier leur diamètre, sont définies, dans le cas d'une attaque chimique, de manière à autoriser leur traversée par un agent capable de dégrader le matériau dégradable 4. Si l'on utilise un procédé de dégradation thermique ou ondulatoire du matériau dégradable 4, les nanotubes 6 ne sont pas utilisés par l'agent de dégradation. Cependant, dans tous les cas, les caractéristiques des nanotubes 6 doivent être choisies de façon à permettre aux sous-produits de la dégradation du matériau dégradable 4 d'être éliminés vers l'extérieur par l'intermédiaire des nanotubes (parois poreuses et orifices central des nanotubes).

La formation de passages constitués par les nanotubes 6 entre la couche cible 3 et l'extérieur, au sein de la couche d'isolation 8, permet ainsi à un agent 9, par exemple chimique, d'atteindre et de dégrader le matériau dégradable 4 et, après dégradation du matériau 4, aux résidus de dégradation d'être éliminés à travers la couche d'isolation 8 pour créer ou agrandir des cavités d'air 10, adjacente aux nanotubes traversant la couche cible 3, comme illustré à la figure 3.

Ainsi, l'agent 9 de dégradation chimique provenant de l'extérieur entre dans le nanotube 6 creux, traverse la couche d'isolation 8 puis passe aux travers des parois du nanotube et/ou passe le long des parois externes des nanotubes afin d'atteindre le matériau dégradable 4 de la couche cible 3. De manière analogue, après la dégradation sélective du matériau dégradable 4, le sous-produit de dégradation formé suit le même chemin en sens inverse.

La dégradation et l'élimination du matériau 4 est de préférence totale. Comme illustré sur la figure 3, les cavités d'air 10 ainsi formées au sein de la couche cible 3, remplacent alors totalement le matériau dégradable 4, qui constitue ainsi un matériau sacrificiel.

Lorsque les nanotubes 6 sont des nanotubes de carbone, la diffusion de l'agent de dégradation et/ou des sous-produits de dégradation par l'intermédiaire des nanotubes s'effectue par l'intermédiaire des parois des nanotubes, de l'interface nanotube-couche d'isolation et du canal creux du nanotube 6. Les nanotubes 6 peuvent également être en oxyde de titane, en nitrure de gallium ou à base de composés de terres rares.

Avantageusement, si l'on souhaite obtenir des nanotubes 6, réalisés par voie catalytique, complètement creux, les grains de catalyseurs utilisés pour leur formation peuvent être éliminés, par exemple, au moyen d'une solution d'acide (par exemple d'acide nitrique  $\text{HNO}_3$ ).

Le diamètre des nanotubes 6 est choisi en fonction de l'application recherchée ainsi qu'en fonction du procédé de dégradation et des sous-produits en découlant, typiquement entre 1nm et 300nm. En effet, plus le nanotube 6 est large et plus la diffusion des espèces chimiques (agent 9) est aisée. De même, les sous-produits de dégradation sont susceptibles d'être évacués beaucoup plus rapidement si le nanotube 6 est large.

Si une attaque très localisée est recherchée, l'utilisation de nanotubes 6 fins sera favorisée, ainsi que des procédés de dégradation adaptés (temps relativement court d'attaque chimique ou de recuit). Si, au contraire, de larges cavités sont recherchées autour des nanotubes 6, alors des nanotubes 6 larges seront réalisés, éventuellement avec un agent 9 de dégradation chimique très concentré, ou un temps d'attaque plus long sera utilisé. L'homme du métier adaptera le temps de gravure à la concentration de la solution d'attaque chimique.

La densité de nanotubes 6 est également choisie selon l'application recherchée. Cette densité de nanotubes 6 est préférentiellement de l'ordre de  $10^{10}$  nanotube/cm<sup>2</sup>. Avec une densité de nanotubes de cet ordre, la

diffusion de l'agent de dégradation est aisée tout comme l'évacuation des sous-produits de dégradation. De plus, une telle densité de nanotubes aide à la tenue mécanique de l'ensemble de la structure et facilite l'éventuelle formation de niveaux d'interconnexion additionnels.

5

Dans le cas où le matériau dégradable 4 est constitué par de l'oxyde de silicium, sa dégradation peut être réalisée par de l'acide fluorhydrique. Le matériau de la couche 8 est alors choisi de façon à ne pas réagir avec l'acide fluorhydrique, et la couche 8 est alors, par exemple, en nitrure de silicium ou en carbure de silicium ou en SiOC.

10

Comme illustré à la figure 4, le matériau dégradable 4 étant au moins partiellement éliminé, une couche conductrice supérieure 11 est ensuite déposée et structurée afin de connecter l'extrémité supérieure des nanotubes 6 débouchant de la couche d'isolation 8. Ainsi, une connexion électrique entre la couche conductrice 2 et les motifs de la couche conductrice supérieure 11, avantageusement en matériau métallique, est réalisée au moyen des nanotubes 6. De manière classique, un ou plusieurs niveau d'interconnexion peut être réalisé à partir de la couche conductrice supérieure 11. A ce moment, il n'est plus possible d'utiliser les nanotubes 6 en tant que chemin de diffusion d'un agent 9 de dégradation ou d'un sous-produit de dégradation.

15

20

25

Dans un second mode de réalisation, illustré à la figure 5, la couche conductrice inférieure 2 est constituée par un premier niveau d'interconnexion constitué de motifs (par exemple des plots de contact ou des lignes) en matériau électriquement conducteur 12 et en matériau isolant 13.

30

Comme précédemment, pour intégrer des cavités d'air dans cette structure d'interconnexion métallique, la couche cible 3 peut être uniquement

constituée d'un matériau dégradable 4, par exemple de l'oxyde de silicium. Le matériau électriquement conducteur 12 de la couche conductrice inférieure 2 est, par exemple métallique (par exemple du cuivre), tandis que le matériau isolant 13 est identique au matériau dégradable 4. Ainsi lors de l'action de l'agent de dégradation, les matériaux 4 et 13 vont être au moins partiellement éliminés (figure 6).

Dans une variante de ce mode de réalisation, le matériau 4 est dégradable thermiquement, les autres matériaux pouvant rester inchangés. Le matériau dégradable 4 est alors, par exemple, de type polymère (par exemple en polyméthylmétacrylate PMMA, de type porogène en Norbornadiène ou alpha-terpinène...). Dans cette approche, la structure est alors chauffée de manière à réaliser la dégradation thermique du matériau dégradable 4. Comme précédemment, les sous-produits de dégradations peuvent alors diffuser hors de la couche cible 3 par l'intermédiaire des nanotubes 6 dont les parois et les orifices centraux font office de passages.

Dans un troisième mode de réalisation, illustré à la figure 7, la couche conductrice inférieure 2 comporte plusieurs niveaux d'interconnexion superposés constitués de motifs (par exemple des plots de contact ou des lignes) en matériau électriquement conducteur 12, préférentiellement métallique, par exemple en cuivre, au sein d'une matrice en matériau isolant 13, de préférence dégradable. Cette intégration peut être réalisée par toute technique connue, par exemple par la technique damascène.

Dans ce mode de réalisation, le substrat comporte alors une pluralité de niveaux d'interconnexion comportant des motifs en matériau métallique au sein d'une matrice en matériau dégradable. Les orifices 5 dans la couche cible 3 ont avantageusement été localisés en regard des motifs en matériau 12, de manière à permettre la croissance des nanotubes 6 depuis les motifs en matériau métallique de la couche 2. Comme précédemment, le retrait du

matériau dégradable des divers niveaux d'interconnexion est alors réalisé à travers les parois et orifices centraux des nanotubes et une structure à cavité d'air est facilement obtenue (figure 8).

- 5 Comme sur la figure 4, lorsque les cavités d'air ont été formées dans la couche cible 3, la couche conductrice supérieure 11 est déposée. La couche conductrice supérieure 11 est alors en contact électrique avec la couche conductrice inférieure 2 ou les divers niveaux d'interconnexion au moyen des nanotubes 6.

## Revendications

1. Procédé de fabrication d'une connexion électrique à base de nanotubes (6), entre deux couches (2, 11) conductrices, respectivement inférieure et supérieure, séparées par une couche cible (3), procédé comportant successivement:
- La formation de la couche cible (3) sur la couche conductrice inférieure (2),
  - la formation dans la couche cible (3) d'au moins un orifice (5) comportant un fond,
  - la croissance des nanotubes (6) dans ledit orifice (5),
  - la formation de la couche conductrice supérieure (11), reliée électriquement à la couche conductrice inférieure (2) par les nanotubes (6),
- procédé caractérisé en ce qu'il comporte, entre la croissance des nanotubes (6) et la formation de la couche conductrice supérieure (11),
- le dépôt d'une couche d'isolation (8) plane, traversée par les nanotubes (6),
  - la dégradation sélective de la couche cible (3), en matériau dégradable (4), les nanotubes (6), à parois poreuses, constituant des passages entre la couche cible (3) et l'extérieur pour un agent (10) de dégradation et/ou des sous-produits de dégradation formés pendant ladite dégradation sélective.
2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte avant la croissance des nanotubes (6), la formation d'une couche de catalyseur (7) dans le fond de l'orifice (5).
3. Procédé selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la dégradation sélective de la couche cible (3) est réalisée par attaque

chimique, par l'intermédiaire des nanotubes (6), la couche d'isolation (8) étant imperméable audit agent (10) chimique, l'agent chimique et les sous-produits de dégradation étant acheminés à travers les parois des nanotubes (6) et/ou le long des parois des nanotubes (6).

5

4. Procédé selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la dégradation sélective de la couche cible (3) est réalisée par un procédé thermique, les sous-produits de dégradation étant acheminés à travers les parois des nanotubes (6) et/ou le long des parois des nanotubes (6).

10

5. Procédé selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la dégradation sélective de la couche cible (3) est réalisée par rayonnement, les sous-produits de dégradation étant acheminés à travers les parois des nanotubes (6) et/ou le long des parois des nanotubes (6).

15

6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que la couche cible (3) étant en oxyde de silicium, la dégradation chimique est réalisée au moyen d'acide fluorhydrique.

20

7. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que les nanotubes (6) sont des nanotubes de carbone.

25

8. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que la couche conductrice inférieure (2) étant constituée par un niveau d'interconnexion métallique comportant des motifs en matériau isolant (13), dégradable, et électriquement conducteur (12), la dégradation sélective de la couche cible (3) élimine les motifs en matériau isolant.

30

9. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que la couche conductrice inférieure (2) étant constituée par un niveau d'interconnexion métallique comportant des motifs en matériau isolant (13) et

en matériau électriquement conducteur (12), les orifices (5) sont formés dans la couche cible (3) en regard des motifs en matériau électriquement conducteur (12).

- 5 **10.** Procédé selon la revendication 9, caractérisé en ce que la couche conductrice inférieure (2) comporte plusieurs niveaux d'interconnexion métallique superposés.

1/3

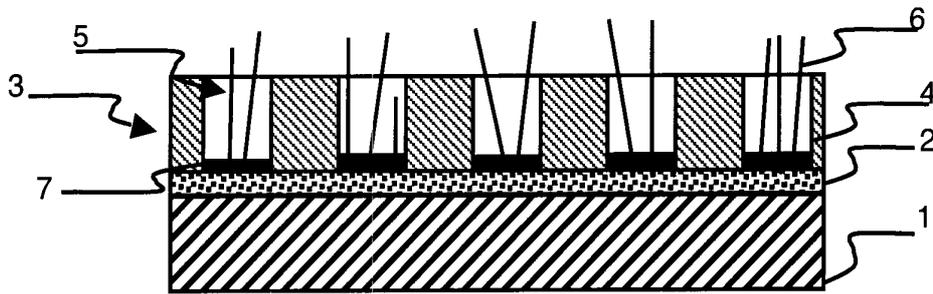


Figure 1

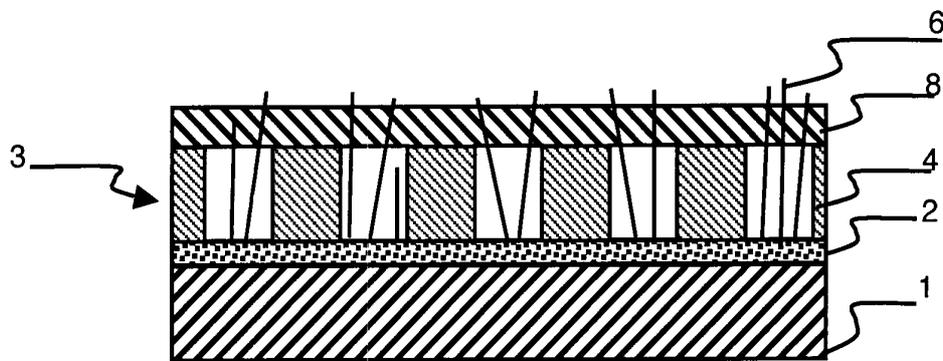


Figure 2

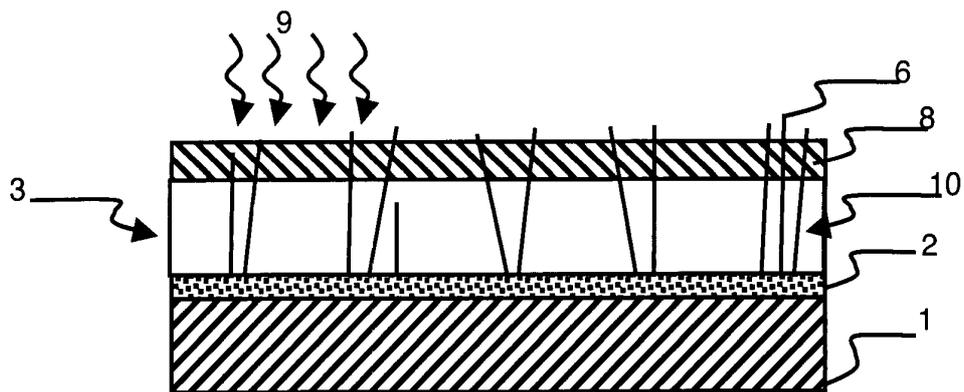


Figure 3

2/3

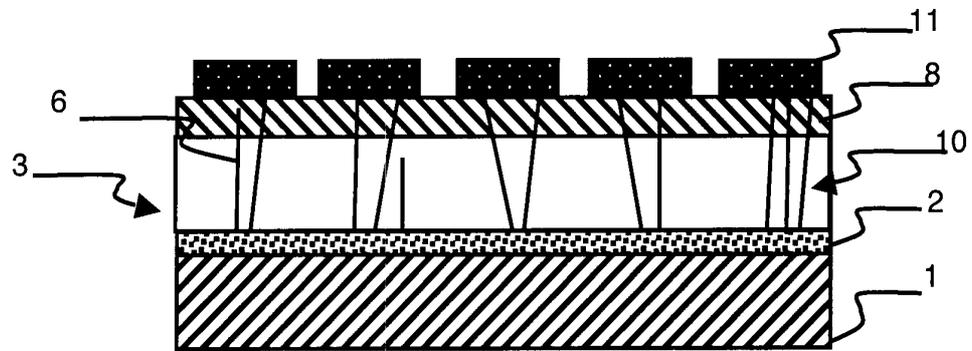


Figure 4

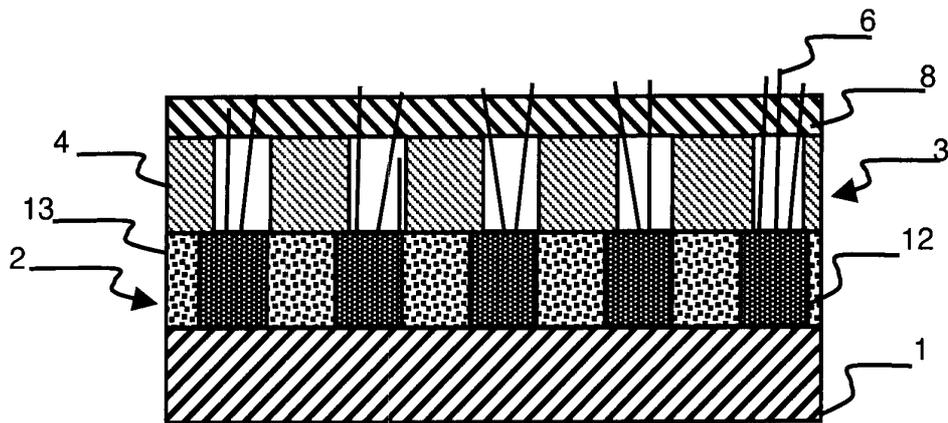


Figure 5

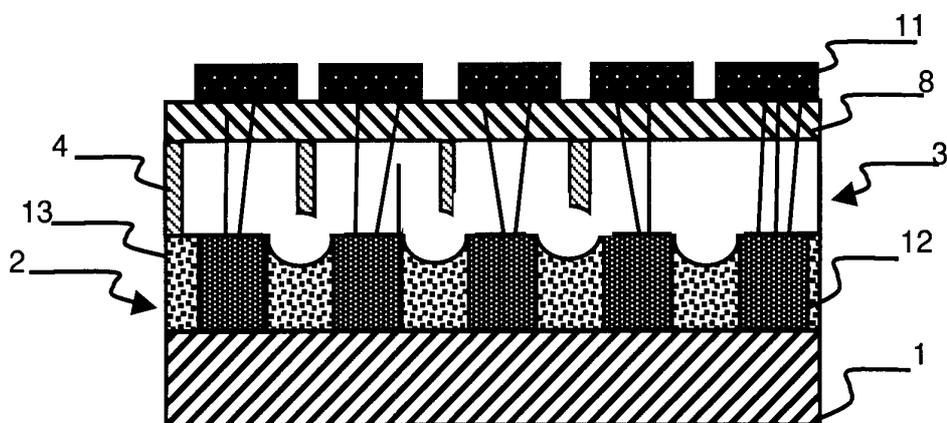


Figure 6

3/3

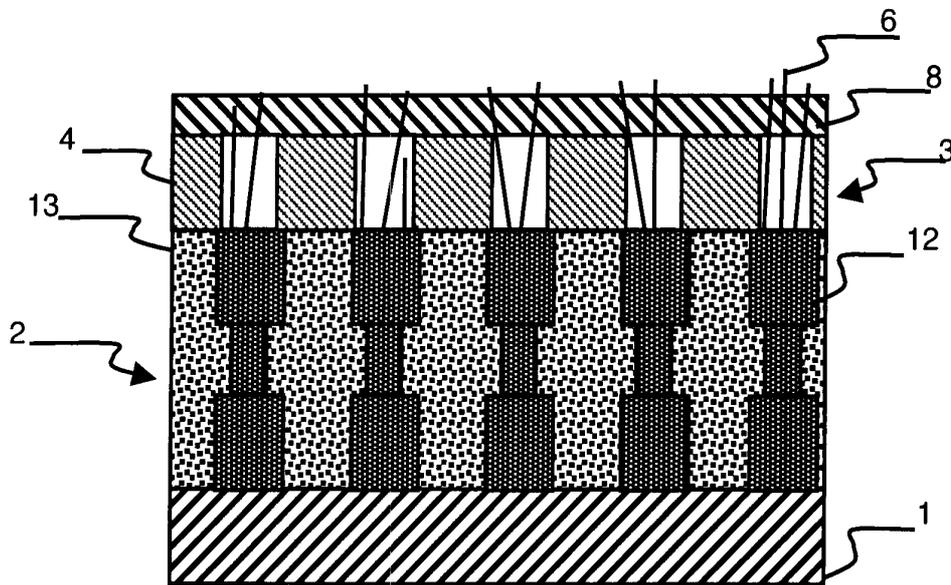


Figure 7

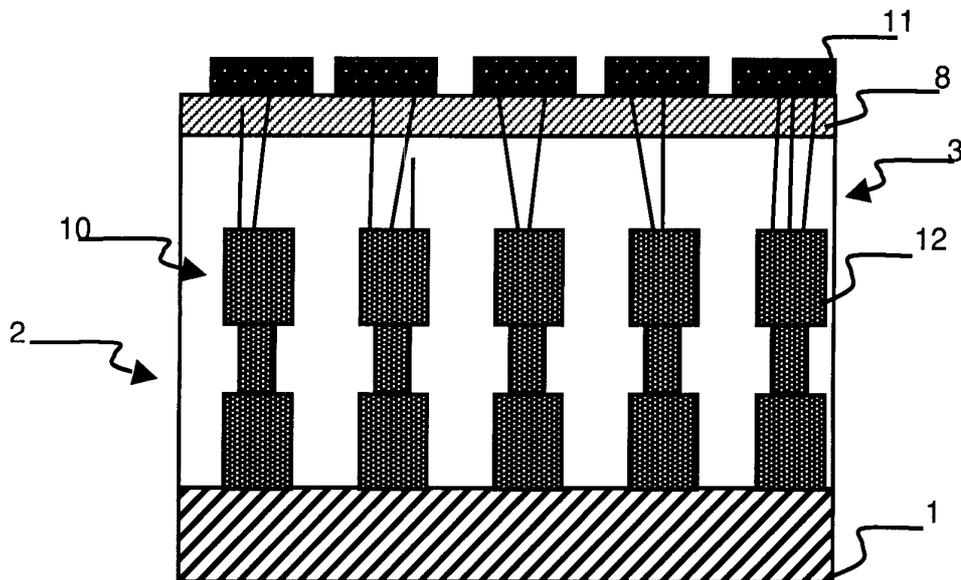


Figure 8



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement  
national

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

FA 695343  
FR 0705153

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 2005/074960 A1 (GUENEAU DE MUSSY JEAN PAUL [BE] ET AL) 7 avril 2005 (2005-04-07) * le document en entier * -----	1-10	H01L21/768 H01L23/532 B82B3/00
A	EP 1 361 608 A (TEXAS INSTRUMENTS INC [US]) 12 novembre 2003 (2003-11-12) * le document en entier * -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			H01L
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		27 février 2008	Ploner, Guido
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		.....	
		& : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14) 2

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0705153 FA 695343**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 27-02-2008

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2005074960 A1	07-04-2005	US 2006160353 A1	20-07-2006
EP 1361608 A	12-11-2003	JP 2004006864 A	08-01-2004
		US 2003211724 A1	13-11-2003